-----

# DECRET Nº 295 /PC/MFAEP/IB

### LE PRESIDENT DU CONSEIL CHEF DU GOUVERNEMENT

- VU la Constitution du 11 Janvier 1964;
- VU le Décret N°33/PR du 25 Janvier 1964, portant formation du Gouvernement;
- VU le Décret N°54/PC-SGG du 2 Mai 1964, organisant les services rattachés à la Présidence de la République et finant les attributions des membres du Gouvernement;
- VU le Décret N°521/GPRD/DAI du 5 Décembre 1963, portant dissolution des Conseils Généraux des Départements pour compter du Ier Décembre 1963;
- VU la loi organique N°59-35/ALD du 31 Décembre 1959 notamment son article 44; Après avis de la Cour Suprême Le Conseil des Ministres entendu,

# / ECRETE

ARTICLE Ier. - Est approuvé le Budget Additionnel du Département du Centre Exercice 1963 arrêté aux sommes ci-après :

### EN RECETTES ORDINAIRES

#### TITRE I - SOUS-PREFECTURES

QUALANTE SIX MILLIONS HUIT CENT UN MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT DOUZE (46.801.992) francs (compte tenu de l'excédent des recettes de l'exercice 1962).

### TITRE II - CIRCONSCRIPTION URBAINE

SIX MILLIONS HUIT CENT QUATRE VINGT TREIZE MILLE TROIS CENT QUINZE (6.893.315) Frs

### TITRE III - REGIE D'ELECTRICITE

DEUX HILLIONS CENT CINQ MILLE HUIT CENT QUATRE VIH HT SIX (2.105.886) francs.

### EN DEPENSES ORDINATRES

### TITRE I - SOUS-PREFECTURES

QUARANTE SIX MILLIONS HUIT CENT UN MILLE NEUF CENT QUATRE VINCT DOUZE ( 46.801.992 ) francs.

## TITRE II - CIRCONSCRIPTIO 1 URBAINE

#### D' ABOMEY

SIX MILLIONS HUIT CENT QUATRE VINGT TREIZE MILLE TROIS CENT QUINZE (6.893.315) francs.

### TITRE III - REGIE D'ELECTRICITE

DEUX MILLIONS CENT CINQ MILLE HUIT CENT QUATRE VINGT SIX (2.105.886) francs.

ARTICLE 2.- Le Préfet du Département du Centre devra rectifier le Budget Additionnel susvisé comme suit conformément aux recommandations contenues dans la lettre N° 499/MFAEP-DB du 6 Mars 1964.

### RECETTES ORDINAIRES

TITRE I - SOUS - PREFECTURES	: 26.372.685,-
TITRE II - CIRCONSCRIPTION URBAINE D'ABOMEY	5.566.514,-
TITRE III - REGIE D'ELECTRICITE D'ABOMEY-BOHICON	2.105.886,-
	THE REP IS NOT THE REP IN CONTRACT OF THE PART AND THE
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	34.045.085,-
RECETTES EXTRAORDINAIRES	
TITRE I - SOUS - PREFECTURES,	20.429.307,-
TITRE II - CIRCONSCRIPTION URBAINE D'ABOMEY	: 1.326.801,-

BUDGET ANNEXE DE LA REGIE D'ELECTRICITE.
D'ABOMEY-BOHICON

TOTAL DES RECETTES EXTRAORDINAIRES..... 2. .756.108,-

ARTICLE 3.- Le présent Décret sera renregistré et publié au Journal Officiel de la République du Dahomey./-

Fait à COTONOU, le 18 DECEMBRE 1964

Par le Président du Conseil Chef du Gouvernement, At 1. 100 181

Le Ministre des Finances, des Affaires Economiques et du Plan,

Je mint

F. APLOGAN.

### APPLIATIONS

T.TYTTOTT OT

P	C						t		0	٥		0		٠	0	0	5,	D	E	} .	, 6						00	2
P	R					0	,					9				:	2:	J	C	)	1	1	I			0		1
MI	PAI		0	•	•		4				9		۰	0		0	5											
1.1	II	S				3					0					:	2											
C	P						,		0		0					:	1.							*				
SC	iG.				8						۰				0	0	4											

Justin AHCLADEGBE-TOLETIN